



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ONF

Question écrite n° 131944

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les inquiétudes de l'office national des forêts. Tous les cinq ans, l'État signe avec l'ONF un contrat définissant les objectifs et les moyens pour la période à venir. Le contrat pour la période 2012-2016 a été signé malgré l'opposition de tous les syndicats représentatifs de la communauté de travail ONF. Cette position est motivée par une suppression importante de postes menée par l'État entraînant une adéquation entre les objectifs et les moyens humains disponibles. Le contrat d'objectif prévoit la suppression de 600 nouveaux postes en cinq ans alors que l'État réclame par ailleurs une hausse d'activité et que les effectifs ont déjà été considérablement réduit passant de 15 000 salariés en 1986 à 9 000 salariés actuellement (6 300 fonctionnaires et 3 200 ouvriers privés dont 3 000 agents patrimoniaux, les ex gardes forestiers). Ces suppressions auront bien entendu un impact sur la présence des personnels techniques sur le terrain auprès des collectivités locales. Les organisations syndicales dénoncent la politique mise en oeuvre par le Gouvernement et la direction générale de l'établissement public basée sur : " des réductions drastiques des effectifs, un management individualisé agressif, responsable du mal-être et de la souffrance au travail parmi les personnels ". Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131944

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2943

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)